ANNEXES

© 2013, Études et documents en ligne de l'IRPMF, tous droits réservés.

Intendance
des
Théâtres Royaux.

Paris, le 11 Février 1824.

Monsieur Le Directeur, j'ai l'honneur de vous informer que S. Ex. le Ministre de la Maison du Roi, a, par décision de ce jour, accordé la Salle Louvois à Mr. Liszt fils, pour y donner, un Dimanche soir, un concert à son bénéfice, sous la condition qu'il jouera à un des concerts Spirituels.

Par lettre de ce jour je donne connaissance de cette décision à Mr. Liszt père, qui doit se rendre auprès de vous, pour que vous conferiez ensemble sur les détails relatifs à l'execution de ce concert.

Recevez, Monsieur Le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Intendant des théâtres Royaux.

Vte de Lafeuty

vu

Monsieur Habeneck.

Paris le 16 decembre 1824.

Mr. Adam Listz.

J'ai reçu Mr. la lettre que vous m'avez adressée pour me demander l'autorisation de faire entendre Mr. votre Fils dans ~~l'un des~~ un des Concerts ~~qui seront donnés dans~~ à l'un des Théâtres Royaux.

Les Concerts Spirituels devant avoir lieu vers le commencement de l'année prochaine soit à l'Académie Royale de musique, soit au Théâtre Italien, je serai très enchanté de donner à Mr. votre fils l'occasion de se faire entendre, bien persuadé de faire aussi une chose agréable aux amateurs toujours empressés d'applaudir ~~un~~ son talent si remarquable et si précoce.

Je suis avec des sentiments très distingués, Mr.,

V. T. H. S.

EMPIRE FRANÇAIS
DIRECTION GÉNÉRALE
DES
ARCHIVES.

Monsieur le Vicomte,

Vous avez bien voulu nous accorder la faveur de nous présenter chez vous, où j'ai eu l'honneur de vous faire une demande, pour obtenir la permission de faire entendre mon fils en public, Vous avez daigné nous faire une réponse favorable & bienveillante; mais j'ai commis l'erreur de n'avoir pas bien detaillé les circonstances, qui m'ont guidé pour faire entendre mon fils. ayez donc, je vous en prie, la patience de m'ecouter & daigner apprendre ce, qui a été omis dans ma lettre:

La 6 fevrier l'année passée j'ai présenté à son Excellence Monseigneur le Ministre de la maison du Roi une demande, pour la supplier de vouloir bien nous accorder la Salle de Louvois, pour donner un Concert à notre Benefice, & j'ai reçu la réponse suivante:

(Copie.)

Intendance des Théâtres Royaux

Paris le 11 février 1824

„ J'ai beaucoup de plaisir à vous annoncer, Monsieur, „ que le Ministre de la Maison du Roi a pris en considération, „ au travail de ce jour, la lettre en la demande que vous lui „ avez adréssée le 6 février, et que S. Exc. a bien voulu consentir „ à ce que la Salle Louvois fût mise à la disposition de Mr. votre „ fils, pour y donner, un dimanche soir un Concert à son „ Bénéfice.

„ La seule condition que S. Exc. mette à cette „ faveur, est que Mr Liszt fils, jouera à un des Concerts „ Spirituels.

„ Recevez, Mr, &c

„ L'Intendance des Théâtres Royaux

„ Bn de Laferté.

C'est pour obtenir la même faveur, que j'ai eu l'honneur de réclamer votre puissante Protection et je viens vous prier de nouveau, d'avoir la bonté de me l'accorder.

Votre extrême bienveillance pour les arts ne me laisse point douter, que ma demande ne soit favorablement accueillie; dans cet espoir je vous exprime d'avance ma reconnaissance en vous priant d'agréer les assurances des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur le Vicomte

Votre

très-humble & très-obéissant Serviteur

Adam Liszt

ce 3 Janvier 1825.

Don Sanche
ou le Château d'amour
opera en 1 acte

doubles

alcidor	M. prévost .	Mr Hennekindt
Don Sanche	ad. nourrit . .	" Lavignel
Elzire	Mr grassari . .	Mme dabadie
Zelis	Mlle frémont	Mlle Lebrun
le page	Mlle jawureck	id.

arretée par MM les auteurs soussignés le 12 aout 1825.

L'Administr.
Rd. du Planty

Delrancy

C. Théaulon

Liszt

ARCHIVES DE L'OPERA

AJ 13 116

Censure Dramatique

Rapport à Son Excellence

Académie R[le] de Musique

17. 7bre 1825

Autorisé.

Corbière

Don Sanche ou le Chateau d'amour. Opéra en 1 acte

Don Sanche est amoureux d'Elzire, et n'a été payé que d'une feinte indifference. Il arrive au Chateau d'Amour, et en demande l'entrée. L'Enchanteur Alidor la lui ~~re~~refuse ~~l'entrée~~. Pour y être admis il faut aimer, et il faut être deux. Alidor est touché du sort de Dom Sanche. Il sait qu'Elzire ~~qu'elle~~ est recherchée et poursuivie par Romualde qu'elle déteste. Il va en prendre la figure, et au même instant il convoque les orages. Elzire est surprise dans la forêt, avec ses suivantes. Elle demande asyle au Chateau d'amour. On lui fait même réponse. Il faut aimer et être deux. Mais la fureur de l'orage redouble. Dom Sanche ~~la~~ rencontre Elzire. Elle résiste toujours. Mais on annonce que Romuald s'approche avec sa troupe. C'est le faux Romuald; c'est Alidor. Il défie Dom Sanche — ils s'éloignent pour combattre. Dom Sanche est vaincu, le faux Romuald se présente, avec l'épée sanglante. Elzire éclate en reproches contre le meurtrier de son amant. Elle aimoit Dom Sanche, elle n'en aimera jamais un autre.

La scène change Dom Sanche a été transporté très bien portant dans le Chateau d'amour, et Elzire se trouve auprès de lui.

J'ai l'honneur de proposer à Son Excellence d'autoriser la représentation de cet ouvrage.

Ce 13 7bre 1825 Quatremère de Quincy

ARCHIVES NATIONALES

et après lecture faite des présentes par ledit Me Morand aux parties, elles les ont signées avec leurs parents et amis et lesdits notaires.

petit neé Dulet

Lte Gd. Petit

Raton née Jossety

Petit

Eugénie Petit

Edmond Petit

V. Marer

Cte Dalmporent

+ G. A. archev. de Bourges

Ferris

Gascoing

Beaudoin
capne du Génie

Mathieu

L. Mayet Berenger

A. Lemoine

Duchassaing ...

le colonel de la garde nationale
Grasoreille

Égault de Nars

É. Mayet Gautrey

Eulalie Egault

Fanny Gautier

L. E. Dulamon

Alfred Gautier

Debroyat

Henriette Gautry

Aucy

Lille

Morand

Ms 1949

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
VILLE D'ANGERS

Je ne saurais vous dire
grand et sublime artiste,
l'impression que j'ai gardé
de notre conversation d'hier
matin. Permettez moi
de vous témoigner ma profonde
reconnaissance pour tout ce que
vous m'avez si simplement
dit, de noble et de généreux.
En venant chez vous, je savais
par d'autres déjà que votre
dévouement à l'art, égalait
votre génie. Les vers d'Hugo,

le Buste de Goethe et la Statue
de Guttenberg étaient présents
à ma mémoire. Mais je ne
prévoyais point, je l'avoue, faire
si immédiatement l'expérience
personnelle de cette grandeur
d'âme de cette sublimité de
dévouement dont vous avez donné
tant de si magnifiques preuves.

Soyez assez bon pour m'écrire
au plutot les quelques lignes
que vous avez bien voulu me
promettre pour le Comité de

Bonn, et agréez l'expression
de ma plus haute admiration
et de mon plus respectueux
dévouement

F. Liszt

6 mai Boulogne.

adresse 18 great Marlborough
street Londres

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
VILLE D'ANGERS

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
VILLE D'ANGERS

BIBLIOTHÈQUE D'ANGERS
N°
DON DE M. ROBERT DAVID
D'ANGERS

MS 1873 (165)

Je n'avais point oublié la promesse que je vous avais faite de vous écrire à l'égard du dessin du monument que vous me demandiez pour le monument que l'on se propose d'élever à la mémoire de Gutenberg, un voyage dont je ne suis de retour que depuis peu de jours, a été la cause de ce retard.

Vous m'avez fait l'honneur de parler d'une grande et sublime figure artistique qui pourrait peut être confiée à un ciseau qui n'a été consacré exclusivement qu'à la représentation des hommes dont le souvenir est cher et précieux pour leurs vertus ou leur génie; cette proposition venant de vous m'a vivement touché, je veux vous prouver combien j'apprécie de [illegible] pour la noble entreprise que l'on médite en Allemagne, et j'y coopérerait autant que mes moyens me le permettront en faisant ce monument pour la somme de trente mille francs

représentant les frontons fonte de la Statue et des quatre bas-reliefs
ainsi que leur exécution ~~cependant~~
les frais de transport seraient à part
et à la charge de la commission.
mais vous savez que cela ne peut être
bien cher puisqu'il est possible de continuer
par ~~eau~~ jusqu'à Bonne, je n'ai
pas besoin de vous faire observer
qu'en désignant ~~demandant~~ une somme
si modique j'aime à apporter aussi
à cette œuvre de reconnaissance au
génie ma part de souscription.
Dans tous les cas je serai toujours
extrêmement heureux d'une occasion qui me fait d'avoir ~~eu~~ des
rapports avec vous noble grand et
admirable artiste, et de la bonne
et flatteuse pensée qui vous a inspiré
mon nom.

Ms 1949

Mille pardons pour le passé
et le present et tout à vous
d'admiration et de sympathie
F. Liszt

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D'ANGERS

514

Glendalough, Co. Wicklow.

Je le crois ma foi bien que tu te plais à Venise et que tu as de la peine à te démarrer. De plus dégoûtés, que toi ont éprouvé cette fascination irrésistible et qui va s'augmentant par la durée. Encore à l'heure qu'il est je ne puis songer sans un profond attendrissement, et je ne sais quelle vague et

Adieu cher enfant. Crois aux [illegible] et compte toujours sur ma vieille affection

[illegible]

Dis bien mes amitiés à Jeanne et remets les lignes ci-après à Emilio.

pleine mélancolie aux heures, si étrangement
douces et bienfaisantes que j'y ai passées.

„Venise, Venise! (écrivais-je dernièrement à
la princesse B**) c'est là que je voudrais
vivre et mourir. Quel charme profond dans
la plus morne tristesse! Quels graves
enseignements dans les plus folles gaietés!
Ce n'est pas encore l'Orient, mais ce
n'est déjà plus notre pâle et froid
Occident. C'est quelque chose d'intermédiaire,
de transitoire, de grandiose et de bizarre,
de ruiné et d'altier, de mort et
de persistant.....

Toutes ces images se mêlent en moi
au sentiment le plus intense de la vie
et de notre destinée. — Les habitudes
de tous les jours ont à Venise, je ne
sais quel caractère d'étrangeté. On
n'y mange, on n'y dort, on n'y met

pas un pied devant l'autre comme ailleurs.
Nulle part je n'ai ressenti quelque chose
d'aussi semblable à un enchantement qui me
retenait captif ..... Oh! combien j'aurais
voulu en prolonger le charme à jamais!

Toutefois cher enfant, prends garde
de te laisser trop séduire par la Sirène.
Prends garde et ne va pas enter la poésie
poétique sur la paresse prosaïque qui
t'est si naturelle; je voudrais bien te
te savoir plus occupé et moins enchanté.
Ces deux choses ne s'excluent pas il est
vrai, mais avec toi

„Je crains tout, cher Abner, et n'ai point
d'autre crainte!

Je suis charmé que tu aies bien pris avec
le Comte Mulazzani; gare
le Dégel! — Tâches de te conduire avec tact
et prudence dans tes rapports avec les individus
que tu es appelé à voir, à connaître et à pratiquer.

Au lieu de te mettre en avant, tiens-toi en général plutôt sur la défensive. Souviens-toi de ce que je t'ai dit plusieurs fois et ce que je veux t'écrire une fois pour toutes: c'est qu'il n'y a que trois, quatre moyens d'être quelque chose ou quelqu'un dans ce monde = la naissance, la fortune, le talent et le savoir vivre. À défaut des deux premiers qui te manquent, acquiers les deux derniers dont à vrai dire on n'est jamais entièrement dispensé.

Je t'ai écrit à Florence, Poste restante. Fais réclamer ma lettre.

Les concerts de Lavenu ont beaucoup mieux réussi cette fois-ci. Je ne pourrai me dépêtrer de cet engagement qu'aux derniers jours de janvier.

As-tu lu ma lettre à la Revue des deux mondes sur le sabre de Pesth? Elle a été reproduite dans la Gazette musicale dans l'avant dernier numéro de Novembre. Lis-la

Une femme d'infiniment d'esprit me disait autrefois, sur un ton d'aimable ironie: „Vous vivez comme si vous étiez immortel!" — „Qu'est-ce qui s'y oppose?" lui répondis-je.

Pour vous, Madame la Marquise, loin de vous y opposer vous m'encouragez davantage à suivre cette pente escarpée, et votre précieux don de l'antique symbole de l'immortalité m'est un bien favorable augure. À défaut de mériter un tel présent je saurai du moins le choyer.

Permettez-moi, Madame la Marquise de vous assurer que le mystérieux scarabée avec ses hiéroglyphes séculaires fait merveille dans mon humble demeure qu'il poétise en y fixant le souvenir de la gracieuse donatrice, et veuillez bien je vous prie agréer mes très respectueux hommages et mes très reconnaissants remerciements

F. Liszt

Rome.
20 Mai 64.
(Madonna del Rosario)

5e Arrondissement Théâtral. ANNÉE 1845.	**Directeur, M.** Combettes	*Troupe d'Arrondissement.*

ETAT des Représentations données à Angers **département d**e Maine et Loire

MOIS.	DATES.	COMPOSITION DU SPECTACLE.	RECETTES		FRAIS.		OBSERVATIONS.
Novembre	12	la Sirène (opéra) la lettre de change	704	25	274		
	13	Joconde, l'homme blasé	392	75	210	15	
	14	30 ans ou la vie d'un joueur, les rendez-vous	550	50	214	30	
	15	le maçon, la famille de l'apothicaire	369		199		
	16	la Dame de St Tropez, Charles 6	1035	75	216	40	
	17	la favorite, Brutus	468	50	212	50	
	18	M. Bosco – trem	668		406	15	M. Bosco, partageant
	19	M. Bosco, la nuit aux soufflets	245	75	209	50	la recette, après
	20	M. Bosco, le planteur	376	50	211		le prélèvement de
	23	M. Bosco. le maître de chapelle, Mlle Etoile	1649		500	60	300f de frais
	25	le roi d'Yvetot, le commissaire extraordinaire	164	50	249		
	27	norma, les deux divorces	593	10	261	25	
	30	Don César, les visitandines	922	35	216		
Décembre	2	Dame blanche = Rigoletto	427		215	10	
	4	norma, la vendetta	281		213	75	
	7	les enfants de Lara, tante aurore	1025		221	50	
	9	M. Contski, la part du diable	712	50	431	75	M. Kontski, avait
	11	M. Kontski, le Barbier	1075	25	607	50	moitié recette
	13	M. Kontski, le roi d'Yvetot	685	25	418	10	après le prélèvement
	14	la tour de Nesle, les Rendez-vous	920		211		de 300f de frais
	16	le pacte d'amour, M. Picinni	187	50	214	30	
	18	Cendrillon, le Bouffe	601	30	255	10	
	21	Don César – Celle de Robertson	550		241		
	25	anne de Boulenne, la vendetta	549		258		
	28	marie jeanne, charles 6, le maître d'école	726		223	10	
	30	Concert de Litz	1699		1084	40	donné 800f à Litz
1846 janvier	1	Cendrillon, Robertson	628	50	227	90	
	4	anne de Boulenne marie jeanne	1017		240	50	
		abonnement	1509				
		Subvention pour les 2 saisons	5000				
		appointemens d'acteurs (1 mois et 24 jours			8282		(4600f par mois)
		2 mois de machiniste			450		
		2 mois de garçon			100		
		voiture du mans à Angers			306		
		Roulage			206		
		camion			24		Bénéfice 6941 f 85
		chauffage			167		
		frais d'administration			211		
		Rennes le 22 mars 1846	24133	25	18191	40	

Le Directeur Combettes

19535

— Livre de Famille —

Les Rufier-Skrzynetzine à Cannes

— 1848 – 1896 —

Alliances et pièces d'affai

Faits connexes et correspondance

1896 – 1913 —

p-1

Provence

—

Introduction

—

Les

Croquis Skryptzinié

C.A. Vernimck née Rocca Lombard

Odyssée de Geo Vernimck

—

Ce cahier primitivement destiné à servir de Préface au "Cannes Moderne", fondu dans mon travail de Provence, retrouve ici sa place naturelle.

On en retrouvera la suite au Cahier 6e (Cannes Moderne)

—

Israélites - races variées, - bariolage de costumes - tout concourait à faire de ce grand centre de transactions l'endroit unique au monde - pour qui - sans pousser plus avant - était curieux de mœurs et d'usages ignorés. Votre Grand père goûta les joies de touriste. Quand aux raisons d'ordre positif qui y nécessitèrent sa présence, j'imagine qu'elles se rattachaient à des affaires de banque ou de change, puisque lors de la dissolution de l'association Isprot Weber Dutfoy. Kinen, laquelle eut lieu en 1848, société dont votre Grand-père resta commanditaire, la maison Dutfoy, Kinen et Cie continua à Moscou des affaires de banque. Plus tard, vers 1855, la maison fut transportée à Paris : elle y eut son siège rue Laitbout et c'est là que je l'ai connue.

La Société Russe vers 1840

Votre grand père eut d'autres raisons de resté très attaché à ses souvenirs de Russie.

A l'époque où il vécut les français étaient très recherchés, admirablement accueillis : il était d'ailleurs de bon ton, dans la haute Société, de ne

ne s'y exprimer qu'en Français et les gens du monde, à moins qu'ils ne redevinssent Natars, ce qui leur échappait parfois, fesaient d'ignorer la langue Russe —

Pour se faire bien venir votre Grand père avait tout ce qu'il fallait. — Elégant cavalier, distingué d'allure et de ton, bien pris dans sa taille, tel il se montra s'il en faut croire le grand portrait que je possède de lui ✝ peint en Russie vers 1839 et transporté à Courmoulins où je le vis dans mon enfance. Il y est représenté sous les traits et avec la prestance d'un grand jeune homme d'environ 25 ans. Très brun de teint; les méplats du visage sont accentués; les yeux largement ouverts sous des sourcils épais; le regard est droit franc, énergique; les cheveux portés longs à la mode du temps, et la barbe courte, en collier, avec la mouche, encadrant la figure d'une toison fournie et du plus beau noir. La tête est nue; sur la redingote boutonnée jusqu'au cou les bras se croisant. Les mains sont fines et déliées.

Le corps s'appuie à une colonne près d'une portière grenat qui retombe lourdement. Au loin un paysage de

✝ Ce portrait m'a suivi à la Pelotte —

convention, un horizon lointain, marqué par une échappée limitée par un promontoire qui pour figurer bien se perd dans de vastes espaces —

On dirait de cet assemblage une vue prise d'un des balcons de la villa Alexandra dans la direction du Cap Roux. —

Les commodités de relations que les français trouvaient dans la haute Société Russe ne s'étendait pas à la pratique des affaires ; le négoce, sous quelque forme que ce fut, était interdit aux étrangers — protectionnisme poussé à l'excès — Il fallait pour y procéder, se faire naturaliser sujet Russe. C'est pourquoi votre Grand père fut contraint aux formalités qui firent de lui un bourgeois honoraire de Moscou.

Il ne fut réintégré dans sa situation de Français qu'après son retour en France, par décret rendu le 23 Février 1856. —

Votre Grand-père et ses associés Weber Potfoy et Kinez, étaient comme je vous l'ai déjà dit, très liés entre eux, même en dehors des affaires. Ils habitaient ensemble, en été, une propriété aux environs de Moscou

Ils y donnaient des fêtes aux personnes de leur connaissance. — L'une de ces fêtes marqua, paraît-il dans les fastes de la jeunesse dorée du tout Moscou. — Les invitations réservées au sexe fort furent laissées au choix d'un groupe de jeunes filles et de jeunes femmes à l'exclusion de ce qui, dans le monde, constitue le chaperonnage d'aînés ou de parents: pour se faire admettre le sexe faible dut avoir recours aux bons offices de toutes jeunes amis dont les maris ne furent pas tous invités. Malgré le plus parfait mépris des usages établis cette fête eut un brillant succès. —

L'usage s'en est depuis répandu et me paraît avoir franchi les frontières de la Sainte Russie. —

Frantz Liszt —

Au nombre des relations que votre Grand père avait à cette époque je relève le nom du célèbre compositeur et pianiste Frantz Litz: il arrivait parfois, qu'au cours d'une soirée entière Litz se laissa entraîner en ses exécutions brillantes: le jour venait sans qu'il y parut: votre Grand père, de retour en France, conserva des relations avec Liszt il y

LE CENTENAIRE DE LISZT

Portrait de Franz Liszt. *Cl. Harlingue*

TOUTE l'Allemagne musicienne va fêter le centenaire de Franz Liszt. De nombreux festivaux sont organisés dans les grands centres de musique; Bayreuth, Munich, Dresde réuniront l'élite des musiciens d'Europe, dans une commune piété artistique, en l'honneur du célèbre virtuose qui naquit à Raiding, le 22 octobre 1811.

De l'autre côté du Rhin, la mémoire de Liszt est honorée à l'égal de celle des hommes du plus grand génie, et cette grande popularité ne va pas seulement au musicien, mais à l'homme. Son âme d'artiste, plus haute encore et plus puissante que son souffle créateur, sa fidélité inébranlable, son dévouement sans bornes, son amitié désintéressée envers les musiciens de son temps, en ont fait une des plus nobles figures d'artistes du siècle dernier.

La vie de Liszt est inséparable de celle de Wagner qui trouva en lui l'ami inlassable, le consolateur des mauvais jours et le plus fidèle des admirateurs.

Franz Liszt naquit dans un milieu essentiellement musicien. Son père, excellent pianiste lui-même, enseigna de bonne heure à l'enfant les premières notions de l'art et Franz se passionna de suite. Tout seul, il apprit à barbouiller de notes des pages entières de papier à musique avant même que de savoir former des lettres.

Le Conservatoire de Paris étant en ce temps l'institution musicale la plus florissante d'Europe, le père de Franz voulut y faire admettre son fils et vint à Paris. Chérubini était directeur du Conservatoire et ne voulut pas accepter le jeune homme, arguant que les règlements de la maison en interdisait l'entrée aux étrangers.

Franz Liszt alors, à peine âgé de douze ans, parcourut les différentes capitales d'Europe et, jeune prodige, émerveillait en des concerts admirables des salles enthousiastes.

Sa vie durant, il continua à être le seul grand virtuose digne d'être comparé à Rubinstein.

Il fut également compositeur remarquable, mais fort discuté. La plupart de ses productions abondent de difficultés; son *Prométhée*, son *Ave Maria* sont célèbres; il écrivit des fantaisies sur les *Huguenots*, *Robert le Diable*, *la Juive* et quantité d'autres opéras; il a laissé en outre des préludes et a composé des messes à grand orchestre qu'il conduisait lui-même.

Il a excellé, cela va sans dire, à rendre la musique de Wagner dans ses fantaisies sur *Tannhauser*, *la Vaisseau Fantôme* et la plupart des chefs-d'œuvre du grand maître.

Personne n'a eu, plus que Liszt, une haute idée de l'essence de l'art et de la mission dévolue à l'artiste. Son caractère, ses idées, ses aspirations apparaissent dans toute leur réalité et dans toute leur intensité dans cette sublime profession de foi où l'on sent que l'âme du musicien est passée toute entière :

« Nous tous qui, par la grâce de Dieu, avons le suprême honneur d'être artistes, interprètes choisis par la nature elle-même du Beau éternel; nous tous qui le sommes devenus, par droit de conquête aussi bien que par droit de naissance, soit que notre main assouplisse le marbre ou le bronze, soit qu'elle manie un pinceau irradiant ou le noir burin qui grave lentement ses lignes pour la postérité, soit qu'elle coure sur le clavier ou saisisse la baguette qui le soir commande aux fougueuses phalanges d'un orchestre, soit qu'elle tienne le compas de l'architecte emprunté à Uranie ou la plume de Melpomène trempée dans le sang, le rouleau de Polymnie que mouillent les larmes ou la lyre de Cléo accordée par la vérité et la justice, apprenons de celui que nous venons de perdre (Chopin) à repousser tout ce qui ne tient pas à l'élite des ambitions de l'art; à concentrer nos soucis sur les efforts qui tracent un sillon plus profond que la vogue du jour. Renonçons aussi pour nous-mêmes au triste temps de futilité et de corruption artistique où nous vivons, à tout ce qui n'est pas digne de l'art, à tout ce qui ne renferme pas des conditions de durée, à tout ce qui ne contient pas en soi quelques parcelles de l'éternelle et immatérielle beauté

Maison natale de Liszt. *Cl. Harlingue*

ARCHIVES de la VILLE de CANNES
64
A.-M.

Le compositeur Liszt à l'âge de 13 ans, par Leprince.

qu'il est enjoint à l'art de faire resplendir pour resplendir lui-même. »

Cette haute idée que se faisait Liszt de l'art fut la directrice de sa vie et rayonnait autour de lui.

Ecoutons Wagner :

« Quiconque entendit Liszt jouer les sonates de Beethoven, avait forcément conscience d'être en présence, non d'une reproduction, mais d'une véritable production... C'était jadis le caractère propre de la nature de Liszt qu'il donnait de soi-même au piano ce que d'autres manifestent à l'aide du papier et d'une plume. »

Wagner qui, lui, sut manifester à l'aide du papier et de la plume, eut bien souvent besoin de l'âme consolante de Liszt qui savait aussi lui faciliter la vie.

L'admiration et l'amitié que ressentaient l'un pour l'autre ces deux hommes ne peut être comparée qu'à celle qui unissait Gœthe et Schiller.

Laissons plutôt Liszt remercier Wagner qui lui a envoyé ses partitions du *Vaisseau Fantôme*, de *Tannhäuser* et de *Lohengrin*.

« Excellent ami, je ne saurais te remercier de ton présent plus que royal qu'en l'acceptant avec la joie la plus vive et la plus profonde, avec un sentiment quasi-religieux. Tu dois sentir mieux que personne quelle impression a ressentie mon être tout entier à la réception de tes dons merveilleux; aussi j'ai salué de larmes abondantes les trois partitions! Jadis, les Florentins ont porté la madone de Cimabue en triomphe, au son des cloches, à travers la ville; que ne m'est-il donné de ne pouvoir célébrer une fête semblable en ton honneur et en l'honneur de tes œuvres! En attendant, les trois partitions reposeront chez moi dans une niche toute spéciale, et quand je viendrai te voir, je te raconterai d'autres détails sur ce sujet. »

Et pourtant, quelles démarches, quel travail, quelles peines lui auront coûté la satisfaction de mener à bien la représentation de ces œuvres.

Liszt ne reculera pour cela devant aucun sacrifice car il considère que c'est pour lui un insigne honneur en même temps qu'une mission sacrée; et il continue en ces termes :

« Nous allons voir comment nous arriverons le plus tranquillement et le plus sûrement à notre but. Je n'ai pas besoin de te répéter que j'ai fort à cœur de justifier la confiance dont tu m'honores, mais je désire ardemment te le prouver aussitôt que possible par des faits. Encore une fois je te dis merci de toute mon âme, et reste invariablement ton fidèle et dévoué Liszt. »

Quelque soit sa situation de fortune, quelque puissent être ses chagrins domestiques, ses sentiments ne changent point au courant des années.

Le dévouement dont il fait preuve plus particulièrement pour son protégé, il le prodigue également tout autour de lui. Etre artiste et en butte aux mesquineries du monde et aux cabales et aux jalousies des mécontents suffisent pour qu'on trouve en lui une amitié sûre et un réel désintéressement.

Il fera pour autrui ce qu'il accomplira pour son ami Wagner quand il lui écrit :

« Vous n'avez point cessé, croyez-le bien, de m'être très présent et très à cœur. La sérieuse et enthousiaste admiration que j'ai voué à votre génie ne saurait s'accommoder ces habitudes dormeuses des sentiments stériles. Tout ce qu'il me sera possible de faire, soit dans l'intérêt de votre réputation et de votre gloire, soit dans l'intérêt de votre personne, vous pouvez avoir la complète certitude que je n'y manquerai en aucune circonstance. » Il termine ainsi : « Vous pouvez par conséquent placer toute confiance en moi et m'écouter et me croire comme quelqu'un qui vous est franchement dévoué et sans restriction quelconque. »

C'est la dominante de toutes ses lettres à Richard. Si pourtant ce dernier reçoit souvent les lettres admiratives de Liszt comme un juste tribut dû à sa gloire et à sa personne, il ne peut maîtriser, certaines fois, l'élan de reconnaissance qui le pousse vers son ami :

« Merci, ô mon Christ aimé, mon Noël! Je te considère comme mon Sauveur lui-même, et c'est à titre de Sauveur que j'ai placé ton image sur l'autel de mon travail! Merci, merci mille fois d'être venu: car j'étais bien seul!

« Si j'avais une bien-aimée, je crois que je ne lui écrirais pas une ligne, permets-moi au moins de ne t'écrire que quelques lignes à toi! je veux dire écrire, sans avoir à te parler des événements de ma vie extérieure; je puis de moins en moins écrire sur ma vie intérieure, parce que je ne pourrai plus même en parler tant je commence à éprouver le besoin de sentir seulement ou d'agir!

« Je sais que prochainement, je dois encore recevoir une lettre de toi, parce que tu auras différentes choses à m'apprendre Me voilà tout fier; je compte sur toi et me tais pour te dire que je t'aime vraiment du fond du cœur. A toi, Richard Wagner. »

Mais le sentiment le plus touchant qui ait animé le cœur de Liszt est l'admiration sans bornes qu'il voua à son génial ami. On peut dire que cette admiration est presque naïve et elle étonne même d'un musicien qui eut lui-même un si grand talent. Rien ne donne idée de cette admiration, de ce culte devrait-on dire, comme la correspondance de Liszt avec l'auteur des « Niebelungen ». Il lui dit :

« Très cher ami, je dois tant à votre vaillant et superbe génie, à vos brûlantes et grandioses pages du *Tannhäuser* que je me sens tout embarrassé d'accepter les remerciements que vous avez la bonté de m'adresser à l'occasion des deux représentations que j'ai eu le bonheur de diriger. Toutefois, votre lettre m'a fait un bien vif plaisir d'amitié et je vous remercie de tout cœur des remerciements que vous avez bien voulu me faire. Une fois pour toutes, dorénavant, veuillez bien me compter au nombre de vos plus zélés et dévoués admirateurs; de près ou de loin, comptez sur moi et disposez de moi. »

Et plus tard :

« Tu es vraiment un homme merveilleux et ton poème des Niebelungen est certainement ce que tu as créé de plus incroyable jusqu'à ce jour. Dès que tes trois représentations du *Vaisseau Fantôme*, du *Tannhäuser* et de *Lohengrin* auront eu lieu, je m'enfermerai pendant quelques jours pour lire les quatre poèmes... »

On pourrait multiplier à l'infini les exemples qui montrent sa vie de désintéressement artistique : il se consacra corps et âme à la propagation des œuvres des autres; quant aux siennes, ce n'est qu'en les affirmant sincères qu'il se borna à les défendre.

Dans la nuit du 31 juillet 1886, la mort l'emporta, laissant aux fidèles amis réunis autour de sa tombe à Bayreuth, où il avait voulu dormir son dernier sommeil, le souvenir du plus magnifique désintéressement, de la plus vivante activité que l'on ait rarement vu réunis chez un artiste qui fut en même temps un homme de bien.

Camille DUCRAY.

Clichés Harlingue

Portrait-charge de Liszt, par A. J. Lorentz.

eut une correspondance échangée mais je ne l'ai pas retrouvée — ×

Puis celui de Casimir Perrier, fils de l'ancien premier ministre de Louis Philippe, le Grand Perrier. Il était à cette époque secrétaire d'ambassade. Plus tard, pendant la commune en 1871, votre Grand père et moi eûmes pour voisins de table à Versailles, à l'Hôtel des Réservoirs, ce même Perrier, alors premier ministre et président du Conseil sous M. Thiers, accompagné de son fils, secrétaire général au ministère de l'Intérieur, lequel avait été mon condisciple à Buonaparte.

Ce jour là on parla de Moscou et des et des souvenirs d'antan. Mon condisciple devait devenir plus tard Président de la République, se démettre peu de temps après et mourir relativement jeune au début de cette année 1907. —

Votre Grand père connut également le Capitaine d'État major Colson, depuis Général, en 1868 chef du cabinet du Maréchal Niel, ministre de la guerre ; j'eus affaire à lui lorsqu'il fut pour moi question de choisir un régiment comme engagé volontaire —

× App^{ce}. Un portrait américain de Liszt.

Nous voici parvenus à une date importante ; c'est celle du mariage de votre Grand père : cette alliance lui assure, de par le rang de la famille de sa femme qui fait partie, sinon de la première, du moins de l'une des premières classes de la noblesse, une situation privilégiée, qui de Russie même, le suivra partout.

—

Les Skrypitzine. —

La famille de celle qui devait devenir votre Grand-mère paternelle occupait en Russie un rang honorable ; ses membres occupèrent à la cour, à l'armée dans toutes les branches de l'administration des situations privilégiées. —

Un des ~~beaux~~ aïeux de votre Grand mère de la famille Goloschwastoff fut gouverneur de Moscou vers 1840. — Son portrait est à la Salette

Fœdor Alexeiewitch Skrypitzine 1782 [2] – 1849 —

Son père, S.E. Fœdor Alexeiewitch Skrypitzine — (à dessein je n'ajoute pas la particule qui ne signifie rien en Russie et ne s'ajoute en France que par simple courtoisie, sans aucune valeur officielle) — Son père, dis-je fut conseiller d'état privé de sa Majesté l'Empereur Nicolas.

vous les imitiez dans la mesure des circonstances que vous aurez à traverser, et que bien d'autres de tant de miracles d'humilité, de dévouement d'abnégation, de patience, de ferveur, que la foi nous aide à accomplir, vous soyez toujours à la hauteur des épreuves qui vous sont destinées soit dans l'infortune, soit dans la prospérité, l'une et l'autre ayant leurs égals dangers pour le cœur, et offrant d'égales tentations à perdre la pureté, l'élévation, la justice la charité de nos sentimens.

Étudiez ce livre ; recueillez en les riches leçons dans votre cœur et votre mémoire, comme des épargnes précieuses pour le temps où vous aurez à en faire usage — Et puissiez dans la suite lorsque le souvenir des grands traits de courage et de force que vous apprendrez à connaître, vous sera un encouragement à les imiter, ou bien lorsque vous trouverez une consolation à remémorer les souffrances excessives que les élus du Seigneur ont eu à supporter et à surmonter pour l'amour de son nom et sa loi ne point oublier avec quel vif désir qu'il serve à votre salut, ce livre où vous aurez puisé de tels enseignemens, vous aura été donné par votre père —

Et priez pour lui comme il prie pour vous !

Le Carême 1851 —

Ste Thérèse en réformant son ordre défendait à ses religieuses de se servir de cette locution habituelle: „Suis-je une sainte pour faire telle et telle „chose?" car disait elle la vie de tout Chrétien n'a d'autre but que de lui faire acquérir et pratiquer les vertus nécessaires pour obtenir le Ciel, et parvenir ainsi à la sainteté. Le Christ n'a-t-il pas dit à tous ses disciples „Soyez saints comme mon Père est saint"! —

En vous donnant aujourd'hui ces volumes renfermant la Vie des Saints, je vous souhaite mes chères filles, de les lire et de les méditer avec assez de fruit, pour vous pénétrer si profondément des sublimes exemples qu'ils offrent, que

Ce n'est que fort tard
dans la soirée hier, que votre
gracieux mot m'est parvenu,
Madame la Comtesse. Je
m'empresserai de venir vous
en remercier ce soir vers
dix heures, et vous prie
de me croire bien sincèrement

votre très humble serviteur

Liszt

Samedi matin.

Je vous serais fort obligé Monsieur le Baron, de vouloir bien me faire envoyer mon compte jusqu'au 1er Juillet de l'année 53 afin que je puisse donner à Madame Patersi l'autorisation de toucher le montant du chiffre qui se trouverait être à ma disposition à cette date.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération, Monsieur le Baron,

Votre très humble serviteur

F. Liszt

Weymar 8 Juin 1853.

920

Madame

Madame la Marquise de

Blocqueville –

Thiers.

Une femme d'infiniment d'esprit me disait autrefois, sur un ton d'aimable ironie: „Vous vivez „comme si vous étiez immortel!" — „Qu'est-ce qui „s'y oppose?" lui répondis-je.

Pour vous, Madame la Marquise, loin de vous y opposer vous m'encouragez davantage à suivre cette pente escarpée, et votre précieux don de l'antique symbole de l'immortalité m'est un bien favorable augure. À défaut de mériter un tel présent je saurai du moins le choyer.

Permettez-moi, Madame la Marquise de vous assurer que le mystérieux Scarabé avec ses hiéroglyphes séculaires fait merveille dans mon humble demeure qu'il poétise en y fixant le souvenir de la gracieuse donatrice, et veuillez bien je vous prie agréer mes très respectueux hommages et mes très reconnaissants remerciements

F. Liszt

Rome.
20 Mai 64.
(Madonna del Rosario)

la Maréchale votre mère, mes plus respectueux remercimens.

Qu'oserai-je répondre aux nobles flatteries que vous accordez à mes pauvres Bohémiens.

J'accepte avec une vive reconnaissance votre générosité à leur égard, et me plais à espérer que j'aurai bientôt l'honneur de vous renouveler à Rome, Madame la Marquise, les hommages du plus sincère et respectueux dévouement de votre

très humble et affectionné serviteur

F. Liszt

Paris 4 Octobre 66.

Vers le 20 de ce mois je serai de retour à Rome. Avant de m'embarquer à Marseille je passerai une couple de jours chez M. Ollivier à St Tropez.

Madame
Madame la Marquise
de Blocqueville
née Princesse d'Eckmühl
Chateau de Savigny sur Oise
Seine et Oise.

PARIS ... 66

Ce n'est que fort tard
dans la soirée hier, que votre
gracieux mot m'est parvenu,
Madame la Comtesse. Je
m'empresserai de venir vous
en remercier ce soir vers
dix heures, et vous prie
de me croire bien sincèrement

votre très humble serviteur

Liszt

Samedi matin.

Madame,

Je reçois en même temps votre bienveillante lettre avec celle du Baron T. — et M. Ollivier m'avait déjà écrit dans le même sens en me communiquant le message du Bar: T.
Mais il n'est plus temps de retirer ma promesse. Je ne saurais manquer à une parole donnée, quel qu'en soit le risque.
Comment pouvais-je deviner les favorables dispositions du Baron T — qui ne m'en a jamais dit mot ? J'accepte

A/ Offices complets, latin-français
contenant, par saison, la messe et les offices
de tous les jours de l'année –
5 volumes in 32
(24 francs)

B/ Le même ouvrage
édition latine, 4 volumes in 32
(6 francs)

Librairie liturgique-catholique de
L. Lesort, rue de Grenelle St Germain
N° 3. Paris.

130

Madame,

Je reçois en même temps votre bienveillante lettre avec celle du Baron T. — et M. Ollivier m'avait déjà écrit dans le même sens en me communiquant le message du Bar: T.

Mais il n'est plus temps de retirer ma promesse. Je ne saurais manquer à une parole donnée, quel qu'en soit le risque.

Comment pouvais-je deviner les favorables dispositions du Baron T. — qui ne m'en a jamais dit mot ? J'acceptai

Madame la Marquise,

Les longs retard de mon voyage m'infligent une de ces privations que la gracieuse bonté de vos lignes pouvait seule adoucir. Vous avez bien voulu me convier aux rayonnements de „l'étoile du soir" chantée par Madame la Baronne Vigier. Que j'aurais été heureux de les contempler, et quelle fête c'était pour moi, à Savigny! Par malheur je n'arrive ici que ce matin, après la disparition de l'étoile, – et dois me hâter de rentrer au plutôt à Rome. Permettez-moi du moins, Madame la Marquise, de vous rendre grâces de la bienveillance de votre invitation, et de mettre aux pieds de Madame

Monsieur le Baron,

Depuis deux ans et plus que ma mère et Madame Paterni de Tornabuoni touchent des revenus fixes sur le capital que j'ai confié à votre maison, les dividendes de mes actions sur divers chemins de fer et surtout de celles du Nord, qui d'après les comptes rendus des journaux ont été d'un bon rapport cette année ont dû former un surplus d'intérêt que je n'ai pas encore reçu. Comme il serait bien à ma convenance de toucher quelque somme à Paris

Vous en parfaite tranquillité de conscience la proposition de M. Dufour, et d'autant plus volontiers qu'elle était faite en très bonne forme.
Et à propos de bonne forme, permettez moi de vous dire confidentiellement que je suis surpris de voir le mot "demande" se dresser deux fois dans cette phrase de la lettre du Baron :
"Il est certain que la demande
" qui nous a été adressée par Madame
" M., demande que nous avons, d'après
" votre lettre considérée comme émanant
" de vous être —
C'est là une manière de déplacer la question dont ma susceptibilité s'effarouche.

Il ne me conviendrait certes pas de faire une demande de ce genre, et plutôt que de m'y aventurer je renoncerais catégoriquement à l'exécution de mon oeuvre. Le rôle de solliciteur ne me tente pas plus à Paris qu'ailleurs ; je ne l'ai jamais appris, trouvant aisément un meilleur emploi de mon temps.

Pardonnez-moi Madame, cette petite chicane de mot qui ne diminue en rien la sincère reconnaissance que je vous garde. Dans une quinzaine de jours je viendrai vous renouveler à Paris mes très affectueux remerciements

F. Liszt

17 Février 66.

Je vais répondre au Baron J.

LOT-ET-GARONNE
ARCHIVES

R24353M

Vous devinez que c'est de Mme la Comtesse Keller qu'il est question, quoique je lui aie bien dit l'autre soir (en présence de Mme de Balzac et de sa fille) qu'elle devait être exclue. Veuillez décider de son sort selon votre très gracieuse sagesse.

Mille respectueux remerciemens et hommages

Thiers

Paris
Lundi. 26 mars 1866.

Mr Ollivier est extrêmement

affairé en ce moment, mais il aura l'honneur de vous faire sa visite dans le courant de la semaine.

À mercredi. En attendant je vous restitue les flamboyans Jeudis de Madame Charbonneau.

Il suffira que le Pierre soit d'accord.

Madame la Marquise,

Je serai charmé de retrouver Mme de B— chez vous, — et même, si vous n'avez pas d'objection, je vous proposerai une nouvelle "ajoutée" à l'heure des Bohémiens, car à dîner elle occasionnerait un dérangement de symétrie.

15 J 2

Vendredi matin

G D

ARCHIVES DU RHONE
PROPRIETE PUBLIQUE

Cher monsieur,

L'abbé Liszt doit donner ce soir chez moi à 9 heures une audition de sa nouvelle symphonie sur l'Enfer de Dante, où il ~~se~~ fera entendre lui même. J'ai pensé que ce concert d'un genre si rare serait de quelqu'attrait pour vous et je viens vous prier de vouloir bien être des nôtres ce soir. Veuillez m'excuser, cher monsieur, de vous adresser une invitation qui vous semblera si tardive, mais il s'agit d'une chose qui est littéralement improvisée et je n'ai eu que 24 heures environ pour faire appel à ceux de mes amis que l'art intéresse si vivement

936 2

Madame la Marquise,

Je dois m'imposer une privation ce soir, et en souffrir une plus sensible Lundi prochain. Permettez-moi d'aller vous faire mes petites explications Vendredi (vers deux heures) et agréez, Madame, mon très affectionné et dévoué respect.

Thiers

Lundi. Mercredi Paris 4 avril 1866.

et composer un auditoire digne
du grand artiste.

Un certain nombre de dames
doivent assister à cette audition;
et s'il plaisait à madame Benlé
de vous accompagner, je ne serais
on ne peut plus heureux et honoré
ainsi que ma mère, de la recevoir.

Veuillez agréer, cher monsieur
l'expression de mes sentiments les
plus distingués

G Doré

21e Année. — N° 37. Bureaux : RUE DE LA PAROISSE, 21, à Versailles. Jeudi 7 Mai 1868.

LA CONCORDE

DE SEINE-ET-OISE

Journal *Politique*, Administratif, Judiciaire, Industriel, Agricole, Littéraire, Scientifique et d'Annonces,

PARAISSANT LE JEUDI ET LE DIMANCHE.

Désigné pour recevoir les annonces légales de l'arrondissement de Versailles.

Les annonces judiciaires et légales seront insérées, en 1868, pour l'arrond. de Corbeil, dans le journal l'*Abeille*; — pour l'arrond. d'Etampes, dans le journal l'*Abeille d'Etampes*; — pour l'arrond. de Mantes, dans le *Journal judiciaire*; — pour l'arrond. de Pontoise, dans l'*Echo pontoisien*; — pour l'arrond. de Rambouillet, dans l'*Annonciateur*; — pour l'arr. de Versailles, dans l'un des journaux suivants : le *Journal de Seine-et-Oise* ou *La Concorde de Seine-et-Oise*.

ABONNEMENTS :

	un an.	six mois	trois mois.
Versailles	15 fr.	8 fr.	4 fr. 50 c.
Département de Seine-et-Oise.	17	9	5 »
Paris et les départements	19	10	5 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Annonces légales 20 c. la ligne. — Réclames : 50 c.

ON NE REÇOIT QUE DES LETTRES AFFRANCHIES.

On s'abonne aux bureaux du Journal et chez les libraires et directeurs des postes.

ADRESSER LES LETTRES ET COMMUNICATIONS : A M. DUFAURE, propr. et réd. en chef du Journ à Versailles, rue de la Paroisse, 21.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

Versailles, le 6 Mai.

BULLETIN.

Lundi 11 mai, à huit heures et demie du soir, hôtel des *Réservoirs*, dans la salle du Conseil-Général, où M. le comte de Saint-Marsault, de mémoire si regrettée, a donné les dernières soirées de l'ancienne Préfecture, mademoiselle Dona de Potier, élève de Liszt, donnera un concert qui promet d'être tout un évènement pour notre bonne ville de Versailles.

Mademoiselle Dona de Potier est une artiste dont les débuts, dans un splendide concert à Paris, ont été des plus remarquables et des plus remarqués; puissamment encouragée, si ce n'est patronnée par une des plus hautes notabilités de l'aristocratie parisienne, elle a obtenu un brillant et légitime succès que les journaux spéciaux ont enregistré à sa véritable place.

Bien qu'entourée de noms qui suffisaient à grouper autour d'elle un nombreux public, elle a voulu frapper un grand coup, s'adressant à une de ces *réputations consacrées qui parlent* haut et fort, et s'imposent à l'enthousiasme de tous; elle a fait appel à Sivori que Paris, malgré ses instances, n'a pu entendre cet hiver. Sivori, l'artiste indépendant par excellence, dont l'archet ne chante qu'à sa fantaisie et à son heure : Sivori, qui résiste, quand il lui plaît, à toutes les sollicitations les plus pressantes, pour donner spontanément, quand il lui plaît aussi, l'appui de son magique talent et l'autorité de son nom, a promis à la jeune artiste toute sa bienveillance, et viendra lundi soir l'assister de son irrésistible concours.

Versailles si froid, dit-on, bien à tort, c'est si délicat et si impressionnable qu'il faudrait dire, n'a point oublié la véritable tempête d'enthousiasme soulevée par le prestigieux archet de Sivori, dans une de ces soirées que la Société des Amis des Arts, alors à sa première manière, avait su provoquer; Sivori doit se souvenir encore des larmes, des transports, des cris, des applaudissements frénétiques qu'il avait excités : de telles soirées ne sortent pas facilement du cœur des grands et vrais artistes. Versailles sait que l'âme de Paganini est cachée dans le violon de Sivori; aussi, rien que le nom de Sivori est-il pour mademoiselle de Potier la garantie d'un nombreux et sympathique auditoire.

Dans cette soirée, d'ailleurs, on entendra mademoiselle Godefroid, de l'Opéra, la charmante et brillante cantatrice que les Sociétés Philharmoniques se sont disputée cet hiver; M. Léopold Ketten, ténor du théâtre Italien; mademoiselle Meyer et M. Ch. Pottier, dont toute la France musicale et dramatique a voulu écouter et voir, pendant la dernière saison, les délicieuses chansonnettes et les ravissantes comédies.

Voici du reste quel sera le programme de ce charmant concert :

1° Les Courriers.............. *Th. Ritter*,
Mademoiselle Dona de Potier.

1° Romance de Martha........ *M. Flottow.*
M. L. Ketten.

3° Fantaisie pour violon....... *Sivori.*
M. Sivori.

4° Romance de Mignon........ *Amb. Thomas.*
Mademoiselle Godefroid.

5° La Légende de Saint François-de-Paule.............. *Liszt.*
Mademoiselle Dona de Potier.

6° Jenny, Ma Belle (valse)...... *Godefroid.*
M. Léopold Ketten.

7. Duo des Dragons de Villars... *Maillard.*
Mademoiselle Godefroid. — M. Ketten.

8° Fantaisie sur le Trouvère..... *Sivori.*
M. Sivori.

9° Valse de Faust.............. *Liszt.*
Mademoiselle Dona de Potier.

10° Chansonnettes par M. Ch. Pottier.

ADELAIDE et VERMOUTH,
Idylle militaire en un acte.
Adelaïde : Mademoiselle C. Meyer.
Vermouth : M. Ch. Pottier.

Dimanche dernier, par une température magnifique, les Parisiens émigraient par caravanes aux environs. Les grandes eaux de Versailles qui ont inauguré, dans l'après-midi, leur saison, on joué devant une grande affluence de curieux.

M. Jules Favre a, selon l'usage, été présenté à l'Empereur par le bureau de l'Académie. Sa Majesté a accueilli les membres de l'Académie avec sa courtoisie habituelle. L'Empereur a rappelé à M. de Rémusat les relations qu'Il avait eues avec lui à l'Élysée sous la Présidence de la République.

S'adressant à M. Jules Favre, Sa Majesté aurait exprimé tous les regrets que lui avait causés la mort de M. Cousin, dont il avait su apprécier l'esprit si élevé et le noble patriotisme.

M. Jules Favre aurait répondu : « Sire, heureusement, les hommes comme M. Cousin, ne meurent pas tout entiers ; ils survivent dans leurs ouvrages, et l'enseignement philosophique, auquel M. Cousin a attaché son nom, restera... » — « C'est juste, aurait répondu l'Empereur, et cet enseignement est une des gloires de la France. »

Sa Majesté s'est ensuite entretenue quelques instants avec M. Villemain et M. de Sacy.

Le 47e anniversaire de la mort de l'Empereur Napoléon Ier a été célébré hier aux Invalides par la messe basse commémorative de fondation. L'état-major de l'hôtel, les vieux invalides, le bataillon composé des débris des anciennes armées, des grands dignitaires, des magistrats, des officiers de l'armée et de la garde nationale, un grand nombre de personnes des deux sexes assistaient à cette messe. Une visite au tombeau a eu lieu après la cérémonie religieuse.

Dès le matin, comme les années précédentes, la colonne Vendôme a eu son soubassement et sa grille chargés de fleurs d'immortelles, de couronnes et de guirlandes.

Nous sommes entrés, depuis le commencement du mois, dans une phase météorologique des plus favorables au développement de la végétation ; aussi les avis que nous recevons des différents points de la France sont-ils éminemment satisfaisants, en ce qui touche les champs, les vergers et les prairies. Les conséquences de cette situation ne se font pas attendre. La tendance à la baisse, signalée par nous, s'est accentuée de plus en plus dans le courant de la semaine dernière, et sur quelques-uns des marchés on signale déjà une baisse de 1 à 1 fr. 50 par sac de blé. Nous n'ignorons pas que les pessimistes s'en vont répétant que, pour le moment, il ne s'agit pas de l'apparence plus ou moins tranquillisante des récoltes en terre, mais bien de savoir s'il reste, dans les greniers, assez de blé pour aller jusqu'à la prochaine récolte. Nous ne nous faisons pas trop d'illusions à cet égard, mais, d'autre part, nous avons bon espoir dans l'appoint des importations destinées à atténuer le chiffre du déficit. A l'appui de notre confiance, nous mentionnons le passage aux Dardanelles de 127 navires chargés de blé; or, dans ce nombre, 97 sont à destination de Marseille.

Dufaure.

Retrait de Monnaies d'appoint.

Voici, sur le retrait de la monnaie d'appoint, une note explicite et claire, qui intéresse tout le monde.

On assure qu'il reste encore plus de 70 millions à retirer de la circulation.

Par une convention du 23 décembre 1864, la France, la Belgique, l'Italie, les Etats-Romains et la Suisse ont adopté l'uniformité de valeur, de poids, de titre et d'argent qui ont cours dans chaque Etat réciproquement.

D'après les articles 4 et 5 de cet acte diplomatique, l'ancienne monnaie d'argent, dite monnaie d'appoint, doit être refondue au titre de 835 millièmes de fin, et retirée *avant le 1er janvier* 1869. Les détenteurs sont intéressés à la verser le plus tôt possible dans les caisses publiques, pour éviter les pertes.

Les pièces à démonétiser sont celles de 20 c., 50 c., 1 et 2 fr. Cette mesure atteint, pour la France, celles de Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, de la République, de Napoléon III, ne portant pas au revers la couronne impériale ; pour la Belgique, celles de Léopold Ier ; pour l'Italie, toutes celles d'une date antérieure à 1863.

DE LA GARANTIE
des matières d'or et d'argent.

Comme on le sait, un Bureau de Garantie, pour les matières d'or et d'argent, est établi à Versailles.

Les produits de ce Bureau sont, il est vrai, moins élevés qu'il y a 25 ans ; mais cette diminution ne vient pas, comme on a pu le penser, de ce qu'il est présenté un moins grand nombre d'objets au contrôleur ; il en est apporté, au contraire, beaucoup plus qu'autrefois, et cela est justifié par les progrès réalisés dans l'aisance générale pendant le même laps de temps. Le produit des droits de contrôle ne se trouve diminué qu'en raison de ce que le poinçon actuel existe, par son empreinte, sur presque toutes les pièces présentées par les divers officiers ministériels du ressort du Bureau, à la suite de leurs opérations de ventes mobilières.

Dans tous les départements où il n'y a pas de fabrique d'orfèvrerie et de bijouterie, les produits des droits dus à l'Etat (il est facile de s'en assurer) ont dû *baisser graduellement* pendant chacune des années écoulées depuis le jour de l'application légale du contrôle actuel, et cette baisse devra forcément continuer tant que le poinçon, servant à ce contrôle, sera conservé.

Si l'on veut rendre à la plupart des Bureaux de Garantie leurs anciens produits, le moyen le plus sûr serait de changer le poinçon de marque, ce qui ne peut tarder à être décrété, puisqu'il y a près de 30 ans que la marque actuelle est employée et puisque le délai de 30 années se trouve déterminé par nos lois comme le plus long, et assigné comme fixant la dernière limite pour la prescription des recours en garantie ou de tous autres recours.

Pour concourir à l'obtention de meilleurs résultats, et, en s'appuyant sur les données économiques aujourd'hui admises, il y aurait, en même temps, *à réviser le tarif* des droits de garantie qui sont trop élevés.

Avec le tarif existant, pour échapper au paiement de ces droits, comme la loi spéciale le leur permet, d'ailleurs, les adjudicataires de vaisselle, bijoux et autres objets d'or et d'argent, non revêtus du poinçon actuel, où n'étant pas, comme ils le disent ordinairement, « BON CONTRÔLE, » *se résignent à faire briser* presque tout ce qu'ils achètent. Il y a bien des cas où ils demanderaient à en faire contrôler la plus forte partie si les droits étaient modérés.

Nous faisons connaître ces diverses circonstances parce que l'on nous a rapporté qu'il est question *de supprimer* le Bureau de Garantie existant à Versailles depuis la promulgation de la loi sur l'obligation de la marque des objets d'or et d'argent.

Si cette suppression venait malheureusement à être décidée, les opérations de contrôle, qui s'effectuent à Versailles depuis si longtemps, ne pourraient plus se faire dorénavant qu'à Paris (ce centre d'attraction qui, dit-on, ne nous rend jamais rien de ce qu'il nous prend); en sorte que pour les Versaillais et pour les autres habitants de Seine-et-Oise, la charge déjà lourde des droits fiscaux perçus POUR UNE GARANTIE QU'IL N'Y A JAMAIS LIEU D'EXERCER, grâce à l'habileté pratique des fonctionnaires préposés A L'ESSAI, *serait aggravée* par des dépenses de voyage hors du département, et par les frais et inconvénients du transport à Paris des matières précieuses. Il faudrait aussi y ajouter une perte de temps, c'est-à-dire une autre dépense ou perte d'argent, car le temps a une valeur « *time is money* » comme le disent avec raison les anglais et les américains du Nord.

Ces diverses et importantes considérations nous font déclarer qu'il y a lieu de réclamer le maintien du Bureau de Garantie, établi à Versailles. Elles nous engagent, en même temps, à appeler l'attention de l'Administration supérieure sur l'utilité de mettre à l'étude une combinaison qui, par une juste mesure, modifierait du même coup, très-opportunément, les poinçons et le tarif. VICTOR BART.

UN PRÉTENDU PÈRE.

Une affaire mystérieuse, dit la *Patrie*, motive en ce moment une information judiciaire.

Un de ces derniers soirs, vers 8 heures, un nommé G..., âgé de 45 ans, se présentait dans un hôtel garni de la rue Mouffetard, accompagné de deux enfants, l'un de dix ans, l'autre de douze. Il demanda une chambre pour y passer la nuit avec ses fils. On la lui prépara ; mais les allures de G... ayant paru singulières à l'hôtelier, M. D..., il alla écouter à la porte de cette chambre, et il entendit ces mots prononcés par G... d'une voix grave et sur un ton emphatique :

« Enfants, faites votre prière ; votre dernier jour est venu. Jeunes agneaux, votre sang va couler ; je l'offre en sacrifice à Divinité, etc. »

1871

Abbé Liszt
Pest 6 Janvier 71

R. 14/3

1871
Liszt Edouard
Vienne 24 Juin
R 9/6

REÇU A PARIS 27 JUIN 1871

Messieurs les Barons!

Chargé par mon Cousin l'Abbé Franz Liszt de donner soin à ses petits fonds confiés à Votre illustre maison, j'ai l'honneur de Vous faire part de ce que ni les pour-cents ni les comptes de l'année 1870 ne me sont arrivés jusqu'à ce jour, et qu'il me serait bien agréable de recevoir les uns et les autres sans retard. Vous m'obligerez donc beaucoup en donnant l'ordre nécessaire pour que cette affaire soit reglée bientôt. Recevez Mss: les Barons l'expression de mes sentiments très distingués.

Vienne le 24 Juin 871.

Eduard Liszt

et à sa gauche M. de Munkacsy. Liszt était en face de l'ambassadeur, et on ne pouvait mieux encadrer l'art hongrois qu'en plaçant à ses côtés M. Ambroise Thomas et M. Camille Saint-Saëns.

Tous les Buda Pesthistes comme ils s'appelaient étaient présents ; citerais-je : François Coppée, Gouzien, Comettant que je croyais repartis au Danemark, ajoutons Françis Planté, Ed. Colonne, Charles Lenepveu, le comte Goluchowski, j'oubliai et des meilleurs Leo Delibes et Halanzier, Victor Paladilhe. M. Ambroise Thomas a bu à Liszt, à l'artiste en même temps qu'au compositeur. Notre grand artiste si français Faure a chanté le *Purgatoire* de Paladilhe ; vous dire le charme d'une telle soirée est peu possible. La veille, Liszt s'était fait entendre chez Mme Viardot mais là c'était une réunion intime, Saint-Saëns, Delsarte étaient parmi les invités et quoique Liszt eut dans l'après-midi de ce même jour charmé les invités de Mme la Marquise de Blocqueville par son jeu si brillant et si hardi, il a pendant un laps de temps qui a paru trop court aux invités non seulement charmé les auditeurs par l'exécution de ses premières compositions; mais il a montré la vigueur en même temps qu'une grande finesse dans les improvisations qu'il a fait entendre. Nous pouvons assurer que contrairement à ce qui a été dit Le Maître présidera vendredi prochain à l'exécution de sa messe dite de *Gran* et que ainsi que pour la précédente messe la cérémonie aura lieu à Saint-Eustache l'église parisienne dont on peut dire que Ste-Cécile est sa seconde patronne.

Liszt quittera Paris samedi prochain pour se rendre à Londres où l'attendent de nouveaux triomphes.

GEORGES DE ROINVILLE.

28 Mai 1887

Dépôt de Pièces concernant la Succession de M. l'Abbé Liszt.

Me DUFOUR, *Notaire,* BOULEVARD POISSONNIÈRE, 15
A PARIS.

LISZT A PARIS

Est-il besoin de rappeler la promenade triomphale de la délégation française en Hongrie. Avec sa franchise, sa bonhomie et la fraicheur de ses souvenirs, M. F. de Lesseps nous racontait peu de temps avant son départ pour Panama avec quelle cordialité M. F. Coppée et M. Monselet lui et les membres de la députation avaient été accueillis dans toutes les villes de la Hongrie qu'ils avaient traversées. Certes nous avions fait aux députations hongroises un accueil qui a pu leur laisser un bon souvenir de l'hospitalité française, mais nous devons le dire, les Hongrois ont tenu a honneur de rendre au contuple ce que nous avions fait avec le plus grand plaisir et sans esprit de réciprocité.

Aussi ne faut-il être nullement étonné de voir l'accueil enthousiaste avec lequel le prodigieux compositeur et artiste Liszt a été accueilli à Paris. Nous ne parlerons pas de la Messe de St-Eustache qui date de plus de huit jours — un siècle pour Paris — mais il nous est très agréable de parler d'une manifestation toute artistique, toute mondaine dont le maëstro a été l'objet hier.

C'était dans un lieu profane, direz-vous une dépendance du Lion d'or, mais quelle assemblée !

Le président ou plutôt celui qui à juste titre occupait la place d'honneur était le sympathique Comte de Hoyos, ambassadeur d'Autriche-Hongrie ; il avait à sa droite M. Legouvé, de l'Académie Française

climat et dans la colonie étrangère hivernale.

Nous voyons les étrangers chaque année venir en plus grand nombre ; ils achèteut des terrains, construisent et prennentracine parmi nous pour l'hiver.

Si nous considérons les excellentes mesures hygièniques qui ont été prises et auxquelles nous devons, le climat aidant, d'avoir si parfaitement échappé au fléau cholérique, les dépenses annuelles pour la sûreté et la salubrité publiques; le zèle et l'intelligence de nos administrateurs, le Maire en tête à qui la population par trois fois consécutives a confié la gestion de ses intérêts, confiance ratifiée par les étrangers; si nous considérons que le but de tous ici est de maintenir Cannes au rang de Reine des villes de saison, nous pouvons estimer raisonnablement que notre situation actuelle est, sinon brillante, à tout le moins telle qu'elle nous permet d'attendre avec patience le reflux de la marée financière, car, nous sommes à la fois propriétaires, capitaine, second et équipe de notre navire échoué.

Agréez, Monsieur, etc.

HERBERT O'DONOGHUE.

Villa du Grand-Hôtel.

Cannes, le 5 Septembre 1884.

VIE MONDAINE

La duchesse de Luynes est à Amphion, le marquis de Villeneuve-Bargemon à Lucerne, la princesse de Metternich au château de Bajna, la princesse Hourdza à Baden-Baden, la duchesse de Bojano à Vevey, la marquise de Larvœstine à Dieppe, le maréchal Serrano et la duchesse de la Torre sont dans leur villa à Biarritz, la princesse Wladimir Boriatinsky, veuve du maréchal russe, 1re dame d'honneur de l'impératrice de Russie, est arrivée de Francfort à Paris avec une suite nombreuse: M. Bouyer, gendre d'Alphonse Karr, de St.-Raphaël, est au Havre avec son yacht le *Nautilus*; le baron Arthur de Rothschild aussi avec l'*Eros* que nous avons vu cette hiver dans le port de Cannes, ainsi que Boudouresque, de l'Opéra, avec la goëlette *Reine-Margot*; M. d'Adelwart avec son magnifique steamer *Jupiter* et M. de Sainville avec son yawl *Etoupille*.

La marquise de la Rochejaquelin est à Royat ainsi que le comte et la comtesse de Wilhoux: M. Tirard, ministre des finances, est à la Bourboule; Mme la maréchale Niel et sa fille, le comte Benedetti, ancien ambassadeur, et Alphonse Daudet, sont à Néris-les-Bains.

Les régates du 24 août sur le lac de Genève, à Evian-les-Bains, ont produit 15.000 fr. au profit des victimes du choléra. Elles ont été organisées par le prince de Brancovano et la baronne de Rothschild. La fête a commencé par le défilé de quinze yachts à vapeur pavoisés parmi lesquels on remarquait le *Saint-Frusquin*, de 100 tonneaux, appartenant à M. Barton, construit à Zurich ; la *Gitana* à Mme de Rothschild ; la *Romania* au prince de Brancovano, etc.

Depuis le 25 août Victor Hngo est à Ragatz en Suisse, sur les bords du lac de Constance avec ses deux petits-enfants Georges et Jeanne, et avec M. et Mme Lockroy.

La colonie française de Zurich qui compte 300 membres a recueilli 3.500 fr. pour les victimes du choléra d'Arles, de Marseille, de Toulon : le président de la Société française est M. Buis frère de Mme Meiffret qui s'est distinguée à Toulon en soignant les cholériques.

La rue d'Antibes à Aix-les-Bains. — Parmi les personnes qui ont souscrit pour le Prix du commerce et des hôtels offert à la Société des courses à Aix-les-Bains, nous trouvons MM. L. Gillet, Saillant, Cerf et Siegel, Ben-Simon, Feuz-Rohr, Wattebled et Cie, Jacoby, Ronzière, puis Numa Blanc, le Crédit Lyonnais, Richard et Garcin. Ah? les belles régates à voile et à vapeur qu'on pourrait faire à Cannes cet hiver en suivant ce système de souscriptions ! Et quelles cavalcades !

En outre, la Mairie pourrait ne pas donner pour le 14 juillet un feu d'artifice coûteux et réserver une subvention pour fêtes d'hiver.

Le duc Robert Philippe de Chartres et leur fils Henri avec la duchesse de Chartres, le prince et la princesse de Joinville et la duchesse Clémentine de Saxe-Cobourg, fille de Louis-Philippe sont à Anssée (Autriche); le duc d'Alençon et son fils sont à Jzitzbuel en Bavière.

L'ex-impératrice Eugénie est à Carlsbod Bohême).

Le Sayonara, canoe de 15 pieds vient d'être expédié de Birkenhead à Venise. Il a été construit d'après les plans de Dixon Kemp; il a les ferrures en cuivre et la voilure taillée à la manière chinoise. Il est destiné au Comte de Bardi.

Franz Liszt, l'ami de notre Berlioz, porte vertement ses 75 ans; il est à Munich où il est très entouré.

Le colonel anglais Worden ; M. et Mme Lennox, des Indes ; Mme et M. Andrieux, député et Aimé Millet, sculpteur, la marquise d'Exéa sont à Aix-les-Bains.

Le Prince héréditaire de Monaco venant de Carlscrona (Suède), a remonté la Neva jusqu'à Pétersbourg où il réside à bord de son yacht l'*Hirondelle* ancré près du pont Nicolas.

Il prend part aux exercices de la flotte russe dans le golfe de Finlande.

Le Palais de Monaco est l'objet d'importantes et artistiques transformations.

En outre on construit dans les jardins supérieurs un réservoir pour le service des eaux de la ville ; il contiendra plus de 400 mètres cubes d'eau ; il a 20 mètres de longueur, 8 de largeur et ses murs ont 1 m. 25 d'épaisseur.

Le comte de Trani et la comtesse sa femme sœur de l'Impératrice d'Autriche sont à Etretat ; le prince et la princesse de Saxe à Houlgate et les enfants de Bourbon à Villers.

On a annoncé les prochaines fiançailles de la princesse Amélie d'Orléans, fille du comte de Paris, avec un archiduc d'Autriche. Cette nouvelle est inexacte.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Classe 1883. — *Répartition du contingent pour le canton de Cannes.* — 131 Inscrits. 1re portion du no 1 au 117 inclus. 2me portion : du no 118 à 131.

Les nommés Camous Honoré no 4 et Garel Marius no 5 sont affectés au 4me régiment d'infanterie de marine.

La foire du 14 septembre. — Le 4 septembre n'a pu être célébré par un bal à cause du vent, que le lendemain. Le 14 septembre n'aura pas sa foire annuelle.

L'octroi y perdra quelques recettes et il aurait grand besoin d'arrondir sa caisse, mais à part ce déficit nous n'y perdrons rien en somme qui puisse faire jeter les hauts cris.

Un arrêté du maire en date du 30 août porte que la foire dite de la Croix ne se tiendra pas cette année.

Ainsi soit-il.

La santé publique est excellente. La municipalité y veille constamment. Chaque jour on verse du chlore alternant avec le sulfate de fer dans tous les coins de la ville à odeurs suspectes.

Les ménageries voyageuses qui nous exhibaient les 14 et 15 septembre leurs serpents, lions, loups, renards, etc., ne sont pas aménagées pour désinfecter l'air et l'amusement qu'elles procureraient n'est pas à mettre en balance avec la chance d'une atteinte cholérique.

Cette foire attire un certain nombre de marchands forains italiens venant de pays en ce moment contaminés et le plaisir de jouir d'un état sanitaire parfait à Cannes vaut plus, ce nous semble, que le mince plaisir de voir des acrobates, des gymnasiarques, des charlatans à gros orchestres bruyants d'une harmonie douteuse !

Nous serons donc privés cette année des loteries miroitantes, des diseuses de bonne aventure, des tireuses de cartes, des tirs Flobert, etc.

Quant aux souliers, aux pantalons, aux tricots, aux ustensiles de ménage, aux joujoux, aux faïences, aux chapeaux, il y en a à revendre dans la petite rue Grande, dans la rue Centrale, au Suquet, dans la rue d'Antibes et la rue Bossu!

Donc, ne pleurons pas ! Au reste, le 14 est un dimanche. Ce jour-là l'Orphéon devrait bien se produire sur le kiosque dans la journée.

Le soir la musique municipale nous donnera son concert habituel : elle y mettra du sien et dans des flots d'harmonie noiera les regrets que l'absence de la Foire aura pu causer à quelques amis des vieux us et coutumes.

114e Régiment Territorial d'infanterie. — *Société Mixte de Cannes.* — *Résultat du Tir mensuel du 31 août 1884.*

FUSIL GRAS

4 balles à 200 mètres. — Tireurs, 62. — Balles tirées, 248. — Balles mises, 118. — Nombre de points obtenus, 122. — Pour 100 de balles, 47,57.

Ont obtenu les meilleurs résultats :

MM. Ricci; Vieil; Siés; Grosso Louis; Perron, sergent-major des pompiers de Cannes; Simon, caporal-fourier des pompiers de Cannes; Voletti, sous-lieutenant des pompiers de Cannes; Valz, caporal des pompiers de Cannes; Auber; Sujet Ferdinand ; Burtin Joseph et Lebrun.

REVOLVER D'ORDONNANCE

Tireurs, 21. — Balles tirées, 126. — Balles mises, 59. — Moyenne des points par tireur, 72.

Ont obtenu les meilleurs résultats :

MM. Lebrun; Nougués et Giraud, sous-lieutenant.

bitte ich ehestens und gleichfalls mittelst eines Wechsels, an seine Adresse gelangen zu machen.

Genehmigen Sie, hochgeehrter Herr Baron, den Ausdruck meiner ausgezeichneten Hochachtung

F. Liszt

Pest, 6ten Januar 1871.

Environs pour le 1er Semestr de l'année f. 5530
" " 2d " " 5890

Ensemble pour un an f. 11,420
11,400

Jahr
Mon.
Zins
Monat

ihren Aufenthaltsort ändern, so wird sie dies
rechtzeitig anzeigen. Übrigens versteht es sich
von selbst, dass meine Tochter den Empfang
unter ihrem gegenwärtigen Nahmen:
„Cosima oder Richard Wagner, bestätigen
" wird.
Weiters entspricht es meinen Anordnungen,
dass der übrige Theil meiner Einkünfte
halbjährig zu Anfang der Monate Januar und
Juli, vermittelst eines bei Ihrem Hause in
französischer Münze zahlbar gestellten Wechsels,
sammt der Rechnung an meinen Cousin,
Hofrath Eduard von Liszt in Wien,
Schottenhof, von Ihrem Hause unmittelbar,
ohne dass deshalb von seiner Seite ein Begehren
abgewartet wird, eingesendet und der Em=
pfang von ihm bestätiget werde. Den bis
Anfangs Januar 1871 aufgelaufenen
Betrag meiner Einkünfte sammt der Rechnung

REÇU A PARIS 12 MARS 1871

Hochgeehrter Herr Baron!

Ich beehre mich Euer Hochwohlgeboren zu ersuchen, in der Disposition über die Einkünfte meines bei Ihrem Hause erlegten kleinen Kapitales zwei Veränderungen eintreten zu lassen.

Zuerst wünsche ich das jene 4000 Francs, welche ich jährlich für meine Tochter Cosima, verehlichte Wagner bestimmt habe, derselben in vierteljährigen Raten von 1000 Francs jedesmal zu Anfang der Monate Januar, April, Juli und Oktober, mittelst eines bei einem deutschen oder bei einem schweitzer-Hause zahlbaren Wechsels, von Ihrem Hause unmittelbar, ohne dass sie deshalb ein eigenes Begehren zu stellen braucht, zugesendet werden.

Die Adresse meiner Tochter ist: Triebschen bei Luzern, in der Schweitz; sollte sie

1471.05
2245.95
3717.00
1000
2717 =

Monsieur le Baron!

Mon cousin l'Abbé Franz Liszt me charge de Vous demander, Monsieur, l'envoi sans retard de deux mille francs à sa fille, la Baronne Bülow à Munich Luitpoldstraße 15, et de mettre cette somme à charge de la rente qui était autrefois touchée de sa mère.

noté à la Correspondance

En même temps il me demande de payer par Votre entremise 175 francs à Mme Erard à Paris. Celle-ci viendra devoir toucher cette petite somme en présentant une lettre de change je vais expédier à son adresse.

vu Caisse [illegible] le 18 7bre

Recevez Mr le baron l'expression de ma parfaite considération.

Edouard Liszt.

Vienne le 10 Sept. 1866.

DUFOUR, Notaire
27164
15, Bd Poissonnière, Paris

République Française
2 DIMES 1/10 EN SUS
1F. 50c.

D'un Acte reçu par Mᵉ Dufour soussigné et son collègue, notaires à Paris, le vingt huit mai mil huit cent quatre vingt sept portant la mention suivante :

Enregistré le sept juin mil huit cent quatre vingt sept, troisième bureau, folio 63, V°, case 6, reçu trois francs soixante quinze centimes décimes compris

(Signé) Poinet

Il a été extrait littéralement ce qui suit :

A Comparu

M. Olivier Emile Ollivier, membre de l'Académie Française, demeurant à Paris, rue Desbordes Valmore N° 17

Lequel a, par ces présentes, déposé aud Mᵉ Dufour et l'a requis de mettre au rang de ses minutes à la date de ce jour, pour qu'il en soit délivré toutes expéditions et tous extraits que besoin sera.

1° - - - - - - - - - - - - - - - - - -

3° Une pièce en langue allemande délivrée par le tribunal du grand Duché Saxon à Weimar, le premier novembre mil huit cent quatre vingt six, et

dûment légalisée en France, comprenant:

L'expédition du testament de M. Liszt par lui fait en la forme olographe à Weimar, le quinze août mil huit cent soixante-un, aux termes duquel il a institué pour légataire universelle de la totalité de ses biens, Mme la princesse Caroline de Sayn Wittgenstein, née d'Iwanowska ———

L'expédition de la déclaration de prise de possession de l'héritage de M. Liszt, faite devant Mr Pabst, Juge au tribunal de Weimar, le seize août mil huit cent quatre vingt six, par M. Johann Brichta de Vienne, au nom de Mme la princesse Caroline de Sayn Wittgenstein née d'Iwanowska, sa mandante. ———

L'expédition de la procuration donnée par Mme la Princesse de Sayn Wittgenstein à M. Johann Brichta, le douze mai mil huit cent quatre vingt six, pour la représenter dans les procédures juridiques nécessitées par l'héritage de Liszt.

Une mention du Président du tribunal de Weimar, en date du deux

DUFOUR, Notaire
15, B^d ...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
2 DÉCIMES 1/10 EN SUS
1F. 50c

novembre mil huit cent quatre vingt six, attestant la compétence du tribunal.

Et une mention en date du même jour, émanant du ministère d'État du Grand Duché de Saxe et attestant la compétence du tribunal pour émettre l'attestation qui précède ——

4° La traduction en langue française de cette pièce faite par M. Schwab, sus-nommé, le quinze novembre mil huit cent quatre vingt six ——

5° Un certificat en langue allemande dûment légalisé en France du tribunal grand Ducal Saxon de Weimar, en date du seize novembre mil huit cent quatre-vingt six, attestant que M. Liszt n'a pas laissé d'héritiers auxquels il faille laisser au point de vue légal, une part dans la succession, led. certificat portant deux mentions émanant la première du Président du tribunal et la deuxième du ministère d'État Grand Ducal Saxon et attestant la première, la compétence du tribunal et la deuxième, la compétence du

—— Deuxième Rôle. ——

Président du tribunal. ——————

6°- La traduction en langue française de ce certificat faite par M. Schwab sus-nommé, le vingt trois décembre mil huit cent quatre vingt-six. ——————

7° Un certificat en langue allemande dûment légalisé en France, délivré par le tribunal de Weimar, le dix février mil huit cent quatre vingt-six, attestant:

Que Madᵉ la Princesse de Sayn Wittgenstein est la seule héritière de l'abbé Liszt, selon le testament du quinze août mil huit cent soixante un et que le total de ce qu'il a laissé échoit par héritage à elle seule

Et qu'une déclaration juridique du procès verbal de l'acte par lequel l'héritière est mise en possession de l'héritage n'est pas nécessaire selon la législation locale. ——————

Led. certificat portant deux mentions émanant, l'une du Président du tribunal et l'autre du ministère d'Etat Grand Ducal Saxon, certifiant la compétence du tribunal et du président dud. tribunal.

DUFOUR, Notaire
15, Bd POISSONNIÈRE. PARIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
2/10 MES EN SUS
1F. 50c.

8°- La traduction en langue française dud. certificat par M. Schwab, sus-nommé, en date du vingt six février mil huit cent quatre vingt sept (. ——

11°- Une ordonnance en langue allemande dûment légalisée en France, rendue le six mai mil huit cent quatre vingt sept par le tribunal Impérial et royal civil du district de la Ville intérieure de Vienne compétent dans l'espèce et mise en marge d'un requête présentée par Mme la princesse de Hohenlohe Schillingsfurst aux termes de laquelle: ——

Madᵉ la princesse Marie de Hohenlohe Schillingsfurst ——

A été envoyé en possession de tous les biens de la succession de Mme la Princesse Caroline de Sayn Wittgenstein sa mère dont elle était seule héritière.

12°- La traduction en langue Française de cette pièce et des légalisations par M. Baumann sus-nommé, en date du vingt sept mai présent mois. ——

—— Troisième Rôle ——

Suit la teneur des traductions sus-énoncées.

I.

Mon testament.

1° J'institue Mad^e la Princesse Caroline de Sayn Wittgenstein, née d'Iwanowska, comme légataire universelle de la totalité de mes biens. En conséquence, la publication de mes manuscrits reste aussi abandonnée à son appréciation.

2° Seulement, les sommes déposées à Paris chez M.M. de Rothschild que j'ai promises par écrit et assignées à mes deux filles : Blondine, épouse Olivier et Cosima baronne de Bülow, lors de leur mariage à titre de dot et dont celles ci ont jusqu'à présent touché annuellement les intérêts, devront aussitôt après ma mort, passer en la propriété de mes deux susdites filles

3° Je détermine aussi que ma chère mère, la dame Anna Liszt, à Paris, continue à toucher annuellement la même somme qu'elle a eue de moi chaque année jusqu'à ce jour, de la

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 2 DÉCIMES 1/10 EN SUS 1F. 50c.
DUFOUR, Notaire 15, Bd POISSONNIÈRE, PARIS

même façon, jusqu'au dernier jour de sa vie, par les soins de ma légataire universelle ———

4°. Je prie Made la princesse Caroline Sayn Wittgenstein, née d'Iwanowska, d'accepter la charge de faire accomplir mes dernières volontés énoncées ici, et de transmettre à mes amis les legs que je lui ai déjà fait connaître ———

(Signé) F. Listz ———

Weimar, le 14 août 1861. ———

———

Tribunal de Weimar

Le seize août mil huit cent quatre vingt-six ———

En présence du juge Pabst, a comparu le docteur Johann Brichta, de Vienne, qui a présenté la procuration ci-jointe visée au consulat émanant de S. E. Mme la princesse Caroline de Sayn Wittgenstein, née d'Iwanowska à Rome en déclarant ce qui suit : ———

Par le présent, j'entre en possession pour S. E. Mme la Princesse de Sayn Wittgenstein, de l'héritage du Maître